

IN F O



En région Centre, le tourisme génère 26 000 emplois salariés

Alexandre Giraud

En région Centre, 26 000 emplois salariés sont liés à la fréquentation touristique en 2003, soit 3,3 % de l'emploi salarié total. Le secteur du tourisme, moins développé que dans la plupart des autres régions, est tiré par le Val de Loire. En juillet-août, le tourisme génère près de 34 000 emplois, un pic saisonnier moins prononcé qu'en métropole. Dans la région, les emplois touristiques s'exercent en moyenne sur une durée plus longue. Les salariés du tourisme travaillent principalement dans l'hôtellerie ou la restauration. Les emplois, essentiellement occupés par des femmes et des jeunes, sont moins bien rémunérés que ceux des autres secteurs.

En 2003, en région Centre, 26 000 emplois salariés relèvent du tourisme, en moyenne annuelle. Il s'agit d'emplois directs, c'est-à-dire exercés dans des établissements fournissant directement des biens et services aux touristes. La région Centre occupe ainsi le 11^e rang des régions de France métropolitaine pour le nombre des emplois touristiques.

Un secteur moins développé que dans la plupart des autres régions

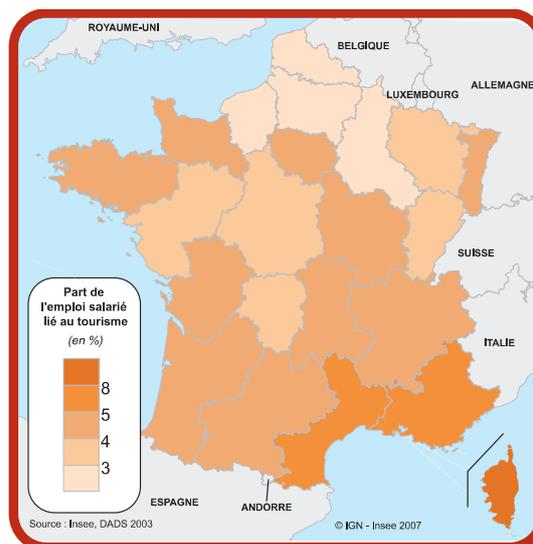
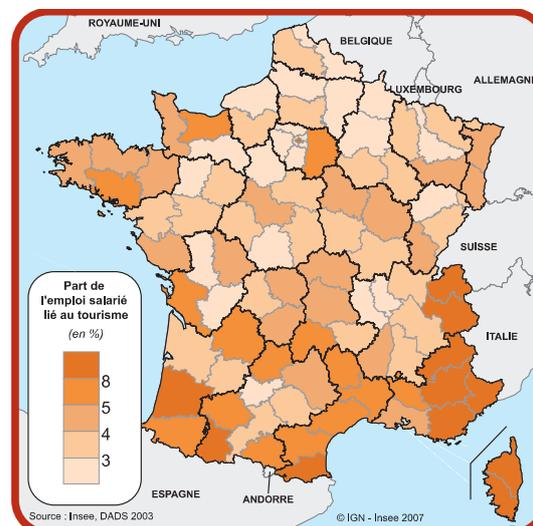
En région Centre, 3,3 % de l'emploi salarié est dû au tourisme, alors qu'en métropole la proportion atteint 4,4 %. Malgré un attrait touristique fort (châteaux, parcs, gastronomie), le Centre n'occupe que le 18^e rang des régions de métropole pour le poids de ce secteur. En effet, la région ne bénéficie pas de l'afflux touristique qu'engendre la présence d'un littoral ou d'une montagne. Par ailleurs, le poids du tourisme est limité par celui des autres secteurs de l'économie, en particulier de l'industrie.

Le secteur du tourisme dans les départements de la région Centre

	Emploi salarié		Emploi salarié touristique		Part de l'emploi salarié lié au tourisme (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	
Cher	91 435	11,3	3 605	13,5	3,9
Eure-et-Loir	127 607	15,7	3 067	11,5	2,4
Indre	67 692	8,3	1 647	6,2	2,4
Indre-et-Loire	187 003	23,1	6 757	25,4	3,6
Loir-et-Cher	99 397	12,3	4 471	16,8	4,5
Loiret	238 111	29,4	7 105	26,7	3,0
Centre	811 245	100,0	26 652	100,0	3,3

Source : INSEE, DADS 2003

L'emploi salarié lié au tourisme en 2003



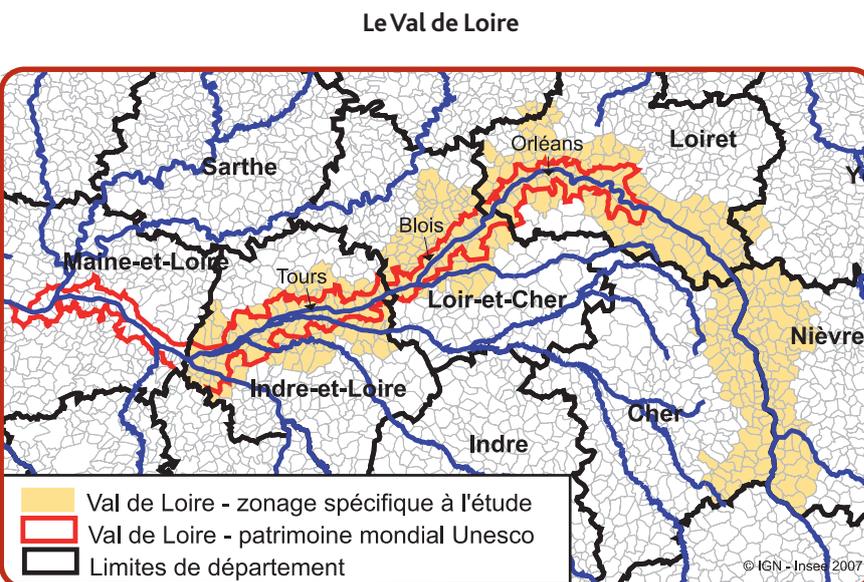
Une activité touristique tirée par le Val de Loire

Le long du Val de Loire, plus de 16 000 emplois salariés sont liés à la fréquentation touristique. Cette zone englobe une grande partie du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle concentre 56 % de l'emploi salarié total, mais 61 % de l'emploi touristique de la région. En moyenne annuelle, dans le Val de Loire, 3,6 % de l'emploi salarié est ainsi généré par la fréquentation touristique contre un peu plus de 3,3 % dans l'ensemble de la région.

Plus de la moitié des emplois touristiques régionaux sont localisés dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, qui en comptent chacun près de 7 000. C'est toutefois dans le Loir-et-Cher que la part des emplois liés au tourisme est la plus importante (4,5 %). Dans les autres départements traversés par la Loire (Cher, Indre-et-Loire et Loiret), le poids du secteur du tourisme se situe entre 3,0 % et 3,9 %, à un niveau également plus élevé que dans l'Indre ou l'Eure-et-Loir (2,4 %).

Des emplois moins saisonniers qu'en métropole

Le nombre d'emplois salariés touristiques passe de 21 000 en janvier à plus de

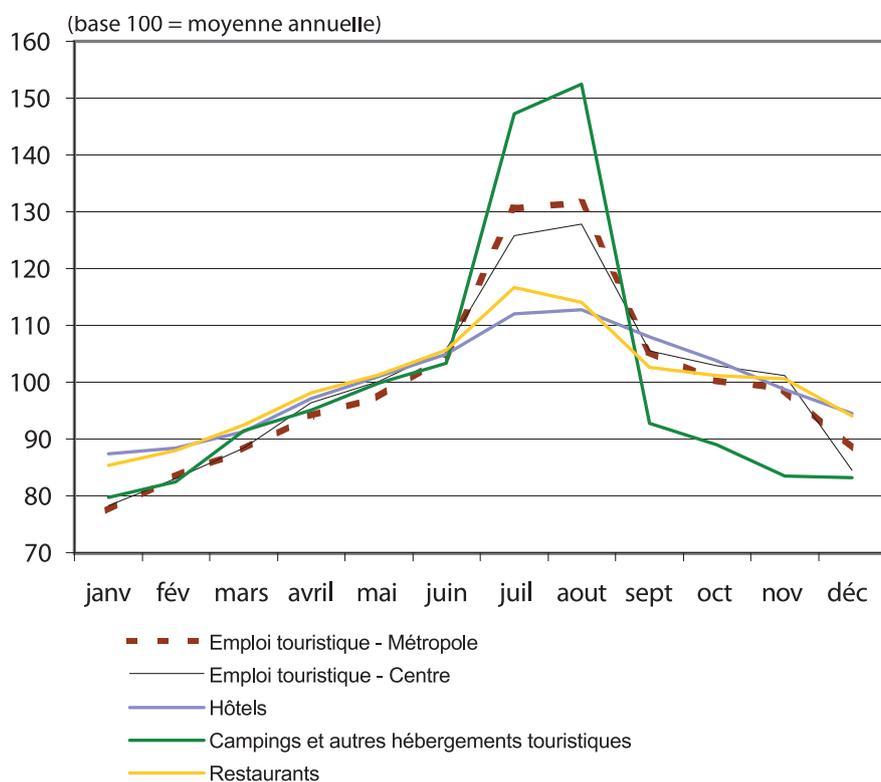


Note : le zonage Val de Loire est un zonage spécifique à l'étude, construit à partir d'agrégation de bassins de vie longeant la Loire.

34 000 en juillet-août. Cette saisonnalité n'est cependant pas aussi prononcée que dans les autres régions. L'attrait touristique du Centre est moins lié aux saisons. En outre, le développement du

tourisme d'affaire rend la fréquentation touristique plus homogène tout au long de l'année. Ainsi, 8 % des emplois touristiques sont saisonniers dans la région, soit près de deux points de moins qu'en métropole.

Saisonnalité de l'emploi touristique en 2003



Source : INSEE, DADS 2003

Effet d'une moindre saisonnalité, les emplois touristiques de courte durée sont moins fréquents : en particulier, 27 % des contrats n'excèdent pas un mois contre 28 % en métropole. En revanche, la part des emplois permanents est plus élevée : 30 % des contrats durent toute l'année contre 27 % en métropole.

Près de la moitié des emplois touristiques dans l'hôtellerie et la restauration

L'hôtellerie et la restauration regroupent près de la moitié des emplois salariés touristiques. Le reste des emplois provient des supermarchés et hypermarchés, des commerces, des campings et des autres hébergements touristiques (auberges de jeunesse, refuges).

La répartition par activité des emplois touristiques diffère selon les départements. En particulier, dans le Loir-et-Cher, près d'un emploi touristique sur cinq s'exerce dans un camping contre un peu plus d'un sur vingt dans la région. Dans

l'Indre, plus de 35 % des emplois touristiques sont hôteliers contre moins de 25 % au niveau régional.

La répartition des emplois touristiques montre qu'en région Centre, davantage de touristes privilégient les hôtels aux

campings, et les commerces alimentaires aux restaurants. Ainsi, la part de l'emploi hôtelier dans l'emploi touristique est plus importante dans la région qu'en métropole, au détriment des campings. De même, l'emploi touristique est moins

important dans la restauration, au profit des supermarchés et hypermarchés et des commerces alimentaires (commerces de viande, de poisson et boulangeries).

Principaux secteurs d'emplois salariés touristiques en 2003

	Emploi salarié touristique Centre		Emploi salarié touristique Métropole	Part des emplois saisonniers	
	Effectif	%	%	Centre	Métropole
Hôtels	6 558	24,6	22,4	7,5	9,3
Restauration	6 022	22,6	26,8	6,6	8,4
Supermarchés et hypermarchés	2 359	8,9	3,9	9,2	9,8
Commerces de détail non alimentaires	1 784	6,7	5,4	5,3	5,9
Campings et autres hébergements touristiques	1 414	5,3	6,2	16,1	24,2
Activités sportives et récréatives	763	2,9	0,2	10,1	10,3
Boulangerie	702	2,6	2,3	2,0	3,2
Finance	623	2,3	0,1	4,0	4,1
Commerces de viande et de poisson	602	2,3	1,1	2,3	3,0
Coiffure	455	1,7	0,1	2,4	2,7
Café et tabac	266	1,0	1,9	4,4	7,2
Gestion de patrimoine culturel et naturel	225	0,8	1,9	9,6	4,9
Offices de tourisme	219	0,8	0,8	9,3	8,0
Superettes	198	0,7	1,7	3,7	5,6
Autres	4 384	16,4	25,2	/	/
Total	26 652	100,0	100,0	8,2	9,8

Source : INSEE, DADS 2003

Des emplois moins payés ...

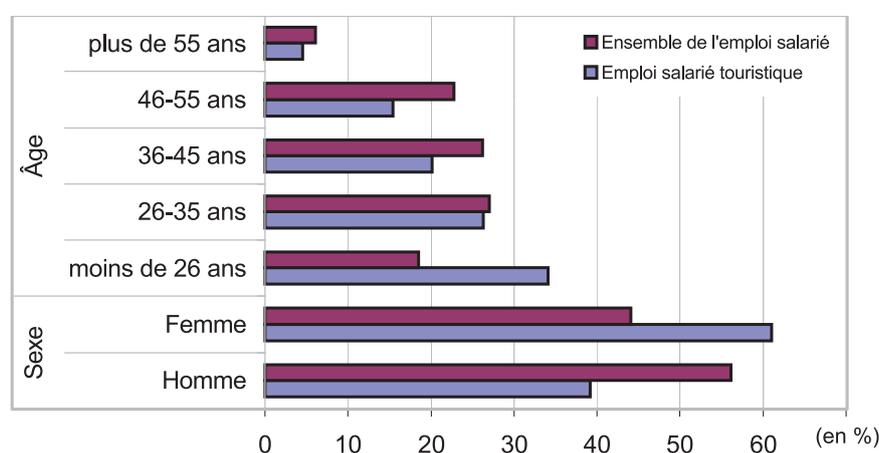
Les emplois touristiques sont moins bien rémunérés que l'ensemble des emplois. Ainsi, quand un salarié de la région gagne en moyenne 11 € net par heure, un salarié du tourisme n'en perçoit que 8. Cette différence de rémunération s'observe quels que soient le sexe, l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Avec environ 7 € net par heure, les salariés de l'hôtellerie et de la restauration sont encore moins bien payés. Néanmoins, les pourboires, non comptabilisés dans les salaires, viennent souvent compléter le faible niveau des rémunérations. Dans le secteur du tourisme, le temps partiel est très répandu. Ainsi, près de la moitié des salariés du tourisme occupe un poste à temps partiel contre moins d'un quart de l'ensemble des salariés. Plus de la moitié des salariés de la restauration et des campings exercent leur activité à temps partiel tandis que dans l'hôtellerie, le temps complet reste prédominant.

... occupés surtout par des femmes et des jeunes

Les salariés du tourisme sont principalement des jeunes et des femmes. Dans la région, 61 % des emplois touristiques sont occupés par des

femmes et 34 % par des jeunes de moins de 26 ans. Les emplois du tourisme sont non seulement plus jeunes et plus féminisés qu'en métropole, mais aussi que l'ensemble des emplois de la région. ■

Répartition des salariés du tourisme par tranche d'âge et par sexe



Source : INSEE, DADS 2003

En Sologne, plus de 9 % des emplois générés par le tourisme

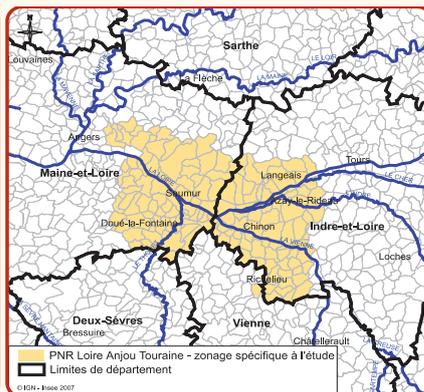
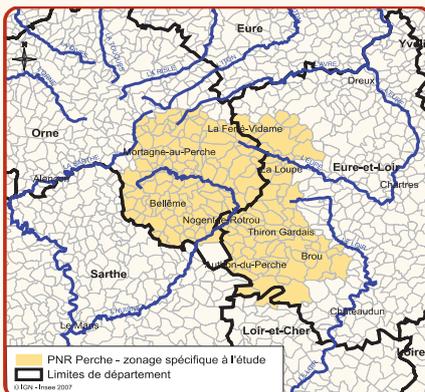
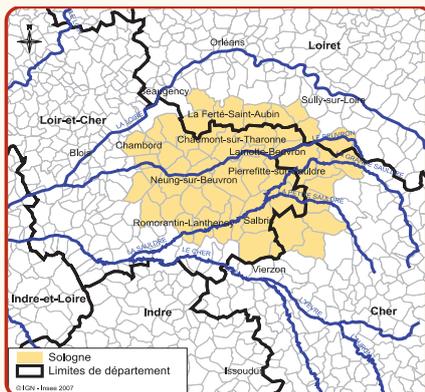
En Sologne, 1 700 emplois salariés touristiques sont générés par la fréquentation touristique, soit 9,1 % de l'emploi salarié, une proportion élevée au regard de l'ensemble de la région (3,3 %) ou même du Val de Loire (3,6 %). Les campings et autres

hébergements touristiques regroupent 41 % des emplois touristiques de la zone. Un grand nombre d'entre eux est lié à la présence d'un centre de loisirs à Chaumont-sur-Tharonne.

Dans le parc naturel régional Loire Anjou Touraine, qui s'étend principalement sur les départements du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire, 4,7 % de l'emploi salarié est lié à la fréquentation touristique. La saisonnalité y est très forte

avec deux fois plus d'emplois en juillet-août qu'en janvier. Près d'un emploi salarié touristique sur trois relève de l'hôtellerie.

Dans le parc naturel régional du Perche, le poids du secteur tourisme (2,7 %) est plus faible qu'en région Centre, mais néanmoins plus élevé que dans l'Eure-et-Loir (2,4 %) ou l'Orne (2,6 %).



Note : Les zonages parc naturel régional Loire Anjou Touraine et parc naturel régional Perche sont spécifiques à l'étude et construits à partir d'agrégation de bassins de vie et de communes englobant lesdits parcs. Le zonage Sologne correspond au projet du parc naturel de Sologne.

Source et champ

Les données sont issues de l'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) de 2003. Il s'agit d'un document administratif que doit remplir toute entreprise employant des salariés, pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État.

Méthodologie

Le tourisme génère des emplois dans de nombreuses activités. Les activités ont été partitionnées en cinq groupes en fonction de leur lien avec le tourisme :

Pour comprendre ces résultats

activités 100 % touristiques, fortement touristiques, moyennement touristiques, faiblement touristiques et non touristiques.

Les communes ont également été classées en fonction de leur niveau d'équipement pour le tourisme, à partir d'indicateurs comme l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurants, la capacité en hôtels, la capacité en campings, la densité de résidences secondaires et la présence d'un site touristique. On obtient ainsi trois types de communes : bien, moyennement ou peu équipées pour le tourisme.

En fonction du type de commune et du groupe d'activité, l'emploi touristique est constitué de tout ou partie de l'emploi salarié selon le tableau ci-dessous. Ainsi, dans une commune peu équipée pour le tourisme, seul l'emploi des activités 100 % touristiques est considéré comme touristique. En revanche, dans une commune bien équipée pour le tourisme, on y ajoute l'emploi saisonnier et une partie de l'emploi permanent des activités fortement et moyennement touristiques ainsi que l'emploi saisonnier des activités faiblement touristiques.

Activité	Commune bien équipée pour le tourisme	Commune moyennement équipée pour le tourisme	Commune peu équipée pour le tourisme
100 % touristique (ex : hôtellerie, camping, etc.)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex : restauration, boulangerie, café-tabac, etc.)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex : supermarchés, hypermarchés, etc.)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex : commerces de détail habillage, etc.)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex : industrie, etc.)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Pour en savoir plus

Cette étude fait suite au dossier « L'emploi salarié lié au tourisme en région Centre », *Les dossiers de l'Insee Centre*, n°9, 2006, réalisé en partenariat avec le CESR, le CRT et la DRT. Les publications de l'Insee sont disponibles sur le site internet www.insee.fr/centre rubrique « publications ». « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation », Insee Première, n° 1099, 2006.